

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : l'ADMINISTRATION CHARGÉE DE
L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL

PCT

NOTIFICATION DE TRANSMISSION DES COPIES
DEMANDÉES DES DOCUMENTS CITÉS

(article 36.4) du PCT)

Destinataire :	Date d'expédition (jour/mois/année)
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	POUR INFORMATION SEULEMENT
Demande internationale n°	Date du dépôt international (jour/mois/année)
Déposant	

L'administration chargée de l'examen préliminaire international transmet ci-joint, en réponse à la demande reçue, _____ (nombre) copies des documents dont la liste figure ci-dessous. Ces documents ont été cités dans le rapport d'examen préliminaire international établi pour la demande internationale mais n'ont pas été cités dans le rapport de recherche internationale.

(Liste des documents)

Nom et adresse postale de l'administration chargée de l'examen préliminaire international	Fonctionnaire autorisé
n° de télécopieur	n° de téléphone